

REGION DU CENTRE  
DEPARTEMENT DE LA LEKIE  
**COMMUNE DE MONATELE**  
SECRETARIAT GENERAL



REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix – Travail – Patrie  
\*\*\*\*\*

**Pièce N° 1**  
**Avis d'Appel d'offres en procédure d'urgence**

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**  
**N°002/AONO/CM/SG/CIPM/2026 du 22 AVR 2026 EN PROCEDURE**  
**D'URGENCE, RELATIF AUX TRAVAUX D'ACHEVEMENT DE LA**  
**CONSTRUCTION D'UNE CASE COMMUNAUTAIRE A NKOLOSSANANGA,**  
**(phase 2) COMMUNE DE MONATELE DEPARTEMENT DE LA LEKIE,**  
**REGION DU CENTRE**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES**

**1 – Objet**

Le Maire de la Commune de Monatéle, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux d'achèvement de la construction d'une case communautaire à NKOL OSSANANGA (phase 2), Commune de Monatéle, dans le Département de La Lékié.

**2 – Consistance des travaux**

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres comprennent la construction d'une case communautaire à NKOLOSSANGA, dans la Commune de Monatéle. Ceux-ci sont constitués essentiellement : des tâches ci-après :

- ✓ Travaux préparatoires ;
- ✓ Revêtement des sols et murs ;
- ✓ Peinture ;
- ✓ Electricité ;
- ✓ Charpente et couverture
- ✓ Plomberie, installation sanitaire,
- ✓ Menuiserie bois et métallique,

Ces travaux sont répartis en un (01) lot unique suivant le tableau ci-après :

N° Lot	Nature de la prestation	Localité	Commune
Unique	Travaux d'achèvement de construction d'une case communautaire	NKOLOSSANANGA	MONATELE

**3 – Délais d'exécution des travaux :**

Les délais d'exécution sont de 90 (quatre-vingt-dix) jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

**4- Financement**

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'exercice 2026 (transferts du MINADER), d'un montant de 13 000 000 (Treize millions)

**5- Administration au nom de laquelle sera conclu le marché :**

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix de l'attributaire ayant présenté la meilleure offre, le marché sera conclu entre ce dernier et l'autorité Contractante qui est le Maire de la Commune de Monatéle.

#### 6 — Participation et origine :

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine et possédant une bonne expérience dans la réalisation des travaux de Génie Civil et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux.

#### 7 — Recevabilité des Offres.

L'ouverture de plis se fera en trois étapes :

- 1- Enveloppe A ;
- 2- Enveloppe B et en
- 3- l'Enveloppe C.

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe 8.1) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de deux cent soixante mille (260 000) francs CFA ;

La caution devra être valable pendant 120 jours.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

**Elles devront obligatoirement être en cours de validité et dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres.**

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

**NB :** Tous les cautionnements doivent être accompagnés d'un récépissé de consignation délivré par la CDEC ou d'un chèque banque ou chèque certifié conformément à la lettre circulaire N° 000019/LC/MINMAP du 05 juin 2024

#### 8 Consultation du Dossier d'Appel d'Offres :

Dès publication du présent avis, le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de la Commune de Monatéle téléphone.

#### 9 — Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres :

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au niveau du SIGAMP de la Commune de Monatéle, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de paiement d'une somme non remboursable de vingt mille (20 000) Francs CFA de la recette municipale de Monatéle. Ce montant représente les frais d'acquisition du dossier. Cette quittance devra préciser le numéro de l'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires doivent présenter l'original de la quittance en se faisant enregistrer.

#### 10— Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais présentée sous forme reliée et établie en six (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir sous pli fermé au Service technique de la Commune de Monatéle au plus tard le 26 026 à 12 heures heure locale, et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/CM/SG/CIPM/2026 du 22 AVR 2026**  
**PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX D'ACHEVEMENT DE LA CONSTRUCTION D'UN ECAS**

COMMUNAUTAIRE A NKOLOSSANANGA, (phase 2) COMMUNE DE MONATELE, DEPARTEMENT DE LA LEKIE.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

### 11. Ouverture des offres

L'ouverture des offres, qui se fera en un temps, aura lieu le 26 MAI 2026 à 13 Heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de MONATELE, dans la salle de réunion de la Mairie de MONATELE.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

### 12 – Principaux critères d'évaluation

#### 12.1- Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect des critères entraîne le rejet.

##### 12.1.1: Pièces administratives

- i) Absence du cautionnement de soumission timbrée, acquittée à la main levée accompagnée du récépissé de la CDEC à l'ouverture ;
- ii) Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif sous réserve de 48 h après l'ouverture des offres
- iii) Pièce falsifiée ou non authentique. A cet effet, l'Autorité contractante et la CIPM se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux ;
- iv) Absence de la catégorie D sous-secteur bâtiment et équipement collectif (BEC) ;
- v) Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin).

##### 12.1.2: Offre technique incomplète pour absence de :

- i) Rapport de visite de lieux ;
- ii) La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établie par le MINMAP ;
- iii) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- iv) Absence de la charte d'intégrité datée et signée ;
- v) Absence de la déclaration d'engagement des clauses environnementales et sociales datée et signée ;
- vi) Non satisfaction, au moins, à **six (6) critères essentiels sur huit (8). Soit 75%**
- vii)

##### 12.1.3 Offre financière incomplète pour absence de :

- i) Une soumission ;
- ii) Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible ;
- iii) Le détail quantitatif et estimatif (DQE) ;
- iv) Le sous-détail des prix unitaires ;
- vi) Non satisfaction, au moins, à **six (6) critères essentiels sur huit (8). Soit 75%**

**NB : Toute offre parvenue après l'heure indiquée sera irrecevable.**

### 12.2. Principaux critères essentiels

L'offre technique sera évaluée selon le mode binaire (Oui/Non). Ainsi, à titre indicatif, les sous critères tirés des critères ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :

- i) Accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières.
- ii) Présentation de l'offre suivant le modèle du RPAO. ;
- iii) Présence financière d'un montant au moins égale à 70% du montant TTC de l'enveloppe

- iv) Prévisionnelle signée par le Chef d'Agence de la Banque concernée ;
- v) Proposition technique ;
- vi) Visite de site signée sur l'honneur ;
- vii) Les preuves d'acceptation du marché (CCAP et CCTP) dans l'offre technique ;
- viii) Présentation de l'offre (sommaire, intercalaires en couleur, reliure) ;
- ix) Preuve d'acceptation du marché.

Seules les soumissions ayant obtenue 6 OUI sur 8 soit 75 % des critères de qualification seront admis à l'analyse des offres financières.

### 13. Attribution du Marché

Le Maire de la Commune de Monatéle, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

### 14. Délai de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres

### 15. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Mairie de Monatéle ou en ligne sur la plateforme COLEPS **disponible** aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> et sur le site web de l'ARMP : <http://www.armp.cm>.

### 16. la passation est hors ligne

NB : « Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivant : 673 20 57 25/ 699 37 07 48.

Monatéle, le 22 AVR 2026

Le Maire de la Commune de Monatéle,  
(Autorité Contractante)



*Prosper Parfait  
Mbassi Bessala*

#### AMPLIATIONS

- ARMP (pour publication au JDM)
- Président/CIPM (pour information)
- DDMINMAP/Lékié (pour archivage)
- Affichage (pour information)



OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°002/ONIT/MC/ITB/2026 (urgent procedure)  
FOR THE THE COMPLETION CONSTRUCTION OF COMMUNAUTARY HOUSE OF NKOL  
OSSANANGA  
IN THE LEKIE DIVISION.

“TO BE OPENED ONLY IN COMMISSION”

**8- Admissibility of offers:**

Each bidder must include in his administrative documents a bid bond (true to the joined sample in annex 8.1) issued by a first rate-bank approved by the Ministry in charge of finance, featuring on the list in document 12 of the tender file (TF) of an amount of **two hundred sixty thousand (260, 000) CFA francs** and valid for one hundred twenty (120) days beyond the original validity date of the offers.

Under pain of bid rejection, the other required administrative documents (valid) must imperatively be produced in originals and certified true copies by the issuing service or an administrative authority in accordance with the special conditions of the invitation to tender.

**They must obligatorily be updated and not older than three (03) months preceding the bids deposit date or not be produced after the signing of the tender file.**

Any offer not in conformity with the prescriptions of this notice and tender file shall be declared inadmissible. Especially the absence of bid bond issued by a first-rate bank approved by the Ministry in charge of finance or the non-respect of the models of the tender file documents shall lead to the rejection of the offer.

**9- Opening of bids:**

The bids shall be opened once. Administrative documents, technical and financial offers shall be opened on of \_\_\_\_\_ at **13 O'clock** by the internal tenders board (ITB) Monatéle, at Monatéle, Tel/fax: 675 71 23 73/ 693 82 93 15.

Each bidder may attend the opening session or may be substituted by an expert person of his choice with full knowledge of his offers.

**10- Delivery deadline:**

The maximum delivery deadline of the contract is three (03) calendar months. This deadline includes rainy periods, all the various constraints and diverse subjections and runs from the acknowledgement date of the service under to start the services.

**11- Key evaluation criteria**

**Eliminatory criteria**

- absence of the submission bond and the receipt from the CDEC;
- Absence within 48 hours after submission of offers, of at least one of the documents in the administrative file;
- Non-compliance, within 48 hours after submission of offers, of at least one of the documents administrative file;
- False declaration, or falsified document regardless of the file. To this end, the contracting Authority and the CIPM reserve the right to authenticate any document of a doubtful nature.;
- Non-acceptance of the contract clauses (CCAP and CCTP not initialed on each page, not signed and dated at the end);
- Incomplete Technical Offer due to absence of: Site visit report, the declaration on honor attesting that the bidder has not abandoned a contract over the last three years, and that it is not on the list of failing companies established by the MINMAP;
- Non-compliance of the technical offer with the specifications of the DAO;
- Non-existence in the technical offer of the «organization, methodology and planning» section;
- Omission of a quantified unit price in the BPU and DQE;
- Absence of categorization
- Absence of socials and environmental clauses dated and signed
- Absence of honor declaration no abandon project;
- Absence of integrity charter, dated and signed;
- Incomplete Financial Offer due to absence of one of the following documents ( A submission , the unit price schedule (BPU) following the model with indication of prices excluding VAT in figures and letters, completed in a legible manner, Quantitative and estimated details (DQE), the sub-detail of unit prices;
- Technical mark below 6/8 (75 %.)

## B. Essential criteria:

### Essential criteria

- Evaluation of technical bids shall be carried out according to the binary system (Yes/No) on the basis of the following essential criteria:

- Turnover ;
- Access to credit or other financial resources;
- Bidder's equipment;
- Supervisory staff of the enterprise;
- Technical proposal;
- Presentation of the bid;
- Certification of the site visit;
- presence of the CCAP and CCTP in the technical offer.

Only bids that will score **6 yes over 8 (75%)** for the technical offers analysis shall be admitted to financial offers analysis.

### 12- Allotment of contracts:

The Mayor of Monatéle council will allot contracts to bidders whose offers will be evaluated as the least expensive and budget true to the tender file.

### 13- Validity of offers:

The bidders remain committed to their offers for ninety (90) days from the deadline set for the submission of tenders.

### 14- Additional information:

Additional technical information may be obtained during opening hours through the client or the technical service or the mayor for the Monatéle council, Tel: 696 41 58 22/ 675 71 23 73 as soon the present notice is published.

### 15- Passation is external line

MONATELE, on 22th APRIL 2026  
THE MAYOR OF MONATELE COUNCIL  
(Contracting Authority)



*Prosper Parfait  
Mbassi Bessala*

### Copies:

- ARMP (for publication in JDM).
- Client
- DTB
- Notice boards (for information)
- TBS/MTLE (for archiving).